

Module N°1

Public visé

Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel ; Responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus

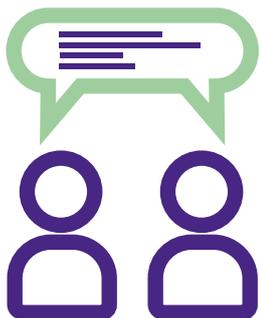
Organisé par
DEMETER SANTÉ

Nombre de participants

De 6 à 12 participants en distanciel comme en présentiel

Durée
3H30

En savoir plus
www.anfh.fr



Se former aux techniques de l'entretien professionnel

La fixation des objectifs / indicateurs et les critères d'évaluation de la valeur professionnelle de l'agent

Par son article 27, la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, complétée du décret d'application du 12 juin 2020, supprime la référence à la notation dans la FPH à partir de janvier 2021 pour la remplacer par l'entretien professionnel comme modalité d'appréciation de la valeur professionnelle. Cette nouvelle méthode, inspirée du privé, marque un changement de culture. Et qui dit changement de culture, dit accompagnement au changement, car la mise en place de ce nouveau système nécessite appropriation, implication et volonté de tous les acteurs.

Les personnes en position d'encadrement sont particulièrement touchées par cette réforme : elles doivent en comprendre les enjeux, s'approprier les nouvelles modalités pour faire des entretiens professionnels un moment fort institutionnel tant pour les agents, que pour l'encadrement et l'établissement. Pour ce faire, elles doivent se doter de nouveaux outils (ex. fiches de postes, compte-rendu...), prévoir davantage de temps pour réaliser au mieux l'entretien professionnel, apporter une attention particulière aux conditions de l'entretien et à la fixation d'objectifs.

Objectifs

Consolider ses savoirs
Acquérir des techniques pour identifier, négocier et formaliser des objectifs avec méthode
Définir des indicateurs pertinents de mesure de l'atteinte des objectifs
Analyser et s'approprier les critères d'évaluation de la valeur professionnelle

Modalités pédagogiques

Expression guidée par questionnaire
Apports didactiques et conceptuels
Échanges, partage d'expérience
Exemples d'objectifs et d'indicateurs concrets et adaptés aux contextes d'exercices des apprenants qui exercent dans différentes filières
Étude de cas, analyse de situations
Jeux de rôles / simulations, sur la base de situations proposées par les participants et / ou le formateur
Travail en sous-groupes
Analyse, démarche réflexive autour du vécu et des situations de travail

Programme

- > **La fixation des objectifs / indicateurs**
 - Autoévaluation de ses forces / faiblesses
 - Caractéristiques et formulation des objectifs et indicateurs de mesure
 - Techniques de fixation et de négociation d'un objectif
 - o Méthode SMART
- > **Les critères d'évaluation de la valeur professionnelle de l'agent**
 - Autoévaluation de ses forces / faiblesses
 - L'appréciation de la valeur professionnelle :
 - o Résultats professionnels obtenus par le fonctionnaire et réalisation des objectifs
 - o Compétences et connaissances professionnelles et techniques
 - o Manière de servir et qualités relationnelles
 - o Capacité d'expertise et, s'il y a lieu, capacité d'encadrement ou à exercer des fonctions d'un niveau supérieur
- > **Exercices d'appropriation dans le cadre bienveillant de la formation**
 - Mutualisation des savoirs faire des participant(e)s
- > **Définition d'axes d'amélioration de ses pratiques professionnelles**
 - o Méthode QQQCCP

Module N°1

Public visé

Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel ; Responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus

Organisé par

EMS (Europe Management Santé)

Nombre de participants

En présentiel :
de 6 à 16 participants

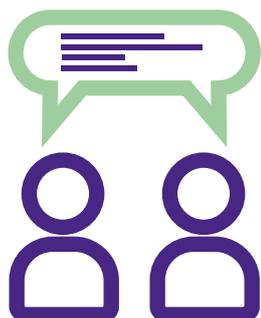
En distanciel :
de 2 à 10 participants

Durée

3H30

En savoir plus

www.anfh.fr



Se former aux techniques de l'entretien professionnel

La fixation des objectifs / indicateurs et les critères d'évaluation de la valeur professionnelle de l'agent

La loi 2019-828, du 6 août 2019 dite de « transformation de la fonction publique », prévoit notamment, dans son article 27, la suppression de la notation des agents à compter du 1^{er} janvier 2021 et la mise en œuvre généralisée de l'entretien professionnel annuel. Cette évolution règlementaire va impacter considérablement la gestion de l'évaluation et ses différents impacts sur la gestion RH et des carrières des agents.

Objectif général

Acquérir des techniques spécifiques en lien avec les objectifs de l'entretien professionnel et les critères d'appréciation de la valeur professionnelle de l'agent

Objectifs spécifiques

Identifier des objectifs individuels et collectifs

Savoir mettre en œuvre les techniques de fixation et de négociation

Définir les indicateurs associés

Évaluer les critères d'appréciation de la valeur professionnelle de l'agent

Modalités pédagogiques

Tests de positionnement, quiz

Réflexion et travaux de groupe

Cas pratique, situations professionnelles reconstituées, jeux de rôles

Apports théoriques, schémas, articles

Programme

- > Analyser les pratiques professionnelles - Se positionner en tant qu'encadrant dans le management de ses équipes et le développement de leurs compétences
- Rappel sur les enjeux et les dispositifs de l'entretien professionnel, le côté de l'encadrant, le côté du collaborateur
- L'intégration du dispositif dans le management des ressources humaines
- La responsabilité de l'encadrant dans le développement des compétences de son équipe : objectif permanent
- > Fixer des objectifs et se préparer à les négocier : préciser le positionnement de l'évaluateur, le positionnement de l'évalué
- Les questions à se poser en préalable : des objectifs difficiles à atteindre
- Définir ce qu'est le projet professionnel, ce que sont les objectifs professionnels et personnels, objectif SMARTER
- Responsabiliser l'évaluateur en clarifiant les attentes de la hiérarchie et favoriser son développement individuel
- Susciter l'adhésion et l'implication de l'agent
- Choisir, pour l'évaluateur, une stratégie adaptée à chaque agent
- > Déterminer les indicateurs et les critères d'appréciation
 - Anticiper le déroulement et savoir réagir en toutes circonstances
 - Les questions à se poser en préalable
 - Objectiver et rendre mesurable un objectif en lui attribuant un indicateur pour vérifier si l'activité est réalisée ou non
 - Fixer des objectifs quantitatifs et qualitatifs pour susciter la prise d'initiative de l'agent
 - Identifier les critères de résultats pour permettre d'apprécier l'atteinte des objectifs
 - Déterminer ce qu'est une appréciation, ses limites, et ce qu'une appréciation n'est pas
 - Adapter les critères selon les métiers et les faire valider
 - Niveau d'implication de l'agent
 - Prise d'initiative, Respect des consignes
 - Les relations dans l'équipe, avec la hiérarchie, avec les patients, avec le public, l'évolution des comportements

Module N°1

Public visé

Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel ; Responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus

Organisé par PRISMA

Nombre de participants

En présentiel ou distanciel de 6 à 16 participants

Durée 3H30

En savoir plus www.anfh.fr

Se former aux techniques de l'entretien professionnel

La fixation des objectifs / indicateurs et les critères d'évaluation de la valeur professionnelle de l'agent

Pour les encadrants qui veulent formuler des objectifs évaluables

Objectif général

Se doter des techniques permettant de fixer des objectifs évaluables.

Objectifs spécifiques

Identifier les objectifs individuels et collectifs

Savoir mettre en œuvre les techniques de fixation et de négociation

Définir les indicateurs associés

Évaluer les critères d'appréciation de la valeur professionnelle de l'agent

Modalités pédagogiques

Pédagogie active :

- Donner du sens par rapport à leur expérience
- Exercices pratiques d'appropriation
- Mises en situation
- Jeux de rôle

Programme

> La fixation d'objectifs individuels et collectifs

- Sur quoi les fixer ?
- Nature possible des objectifs

> La mise en œuvre des techniques de fixation et de négociation

- Repérage de ce qu'est un objectif ?

- Formulation d'un objectif
- Caractéristiques SMART
- Comment négocier sur un objectif ?
- Donner du sens à l'objectif

> La définition et formulation d'indicateurs associés

- > Les critères d'appréciation de la valeur professionnelle de l'agent

